

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 7

Artikel: Allocution de M. Pierre Micheli

Autor: Micheli, Pierre / Meyer, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-849160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Allocution de M. Pierre MICHELI

Juillet 1940.

La Suisse, inquiète, scrute anxieusement l'horizon. Il s'agit de renouveler solennellement à l'armée la consigne de résistance.

Et le Général Guisan, qui perçoit si bien les sentiments du pays, rassemble les officiers sur le Grutli. Il sait que ses ordres y auront une résonance particulière. Car, dans cette clairière ouverte sur le lac, le citoyen est confronté avec la patrie et ne peut rester sourd à son appel.

Vingt ans ont passé. Le Général n'est plus. Pour la première fois notre fête nationale sera célébrée sans lui, mais nous entendrons encore, au fond de nos coeurs, sa voix chaude nous dire :

« ...J'ai tenu à vous réunir en ce lieu historique, terre symbolique de notre indépendance, pour vous mettre au courant de la situation et vous parler de soldat à soldats. Nous sommes à un tournant de notre histoire. Il s'agit de l'existence même de la Suisse.

Ici, soldats de 1940, nous nous inspirerons des leçons et de l'esprit du passé pour envisager résolument le présent et l'avenir du pays, pour entendre l'appel mystérieux qui monte de cette prairie.

C'est en considérant l'avenir avec lucidité que nous parerons aux difficultés, toujours actuelles, que le Pacte de 1291 appelait déjà "la malice des temps" ... »

Mes chers compatriotes, dirigeons nos pensées vers celui qui nous a donné un si magnifique exemple de droiture, de foi et de patriotisme. Que la colonie suisse de Paris ajoute son hommage à tous ceux qui ont déjà été rendus et seront rendus encore à cette grande figure de notre histoire.

Le Général Guisan nous a quittés. Mais le Grutli demeure la terre symbolique où l'on se reportera toujours dans les heures graves. Le Pacte du 1^{er} août 1291 restera le texte fondamental de notre union nationale. Sa lecture n'a pas cessé de provoquer en nous une émotion renouvelée.

Juillet 1960.

Les temps ont changé, et, comme chaque année, à la veille de l'anniversaire sacré, les Suisses, où qu'ils soient, après s'être tournés vers le passé, se penchent sur eux-mêmes et s'interrogent sur leur destin. Car la facilité matérielle dans laquelle nous vivons ne trompe personne : le monde est dangereusement divisé et une évolution de plus en plus rapide nous emporte vers un avenir incertain.

Dans ces circonstances, quels sont les problèmes devant lesquels se trouve notre pays ?

Ils sont de trois ordres : problèmes nationaux, problèmes européens et problèmes mondiaux.



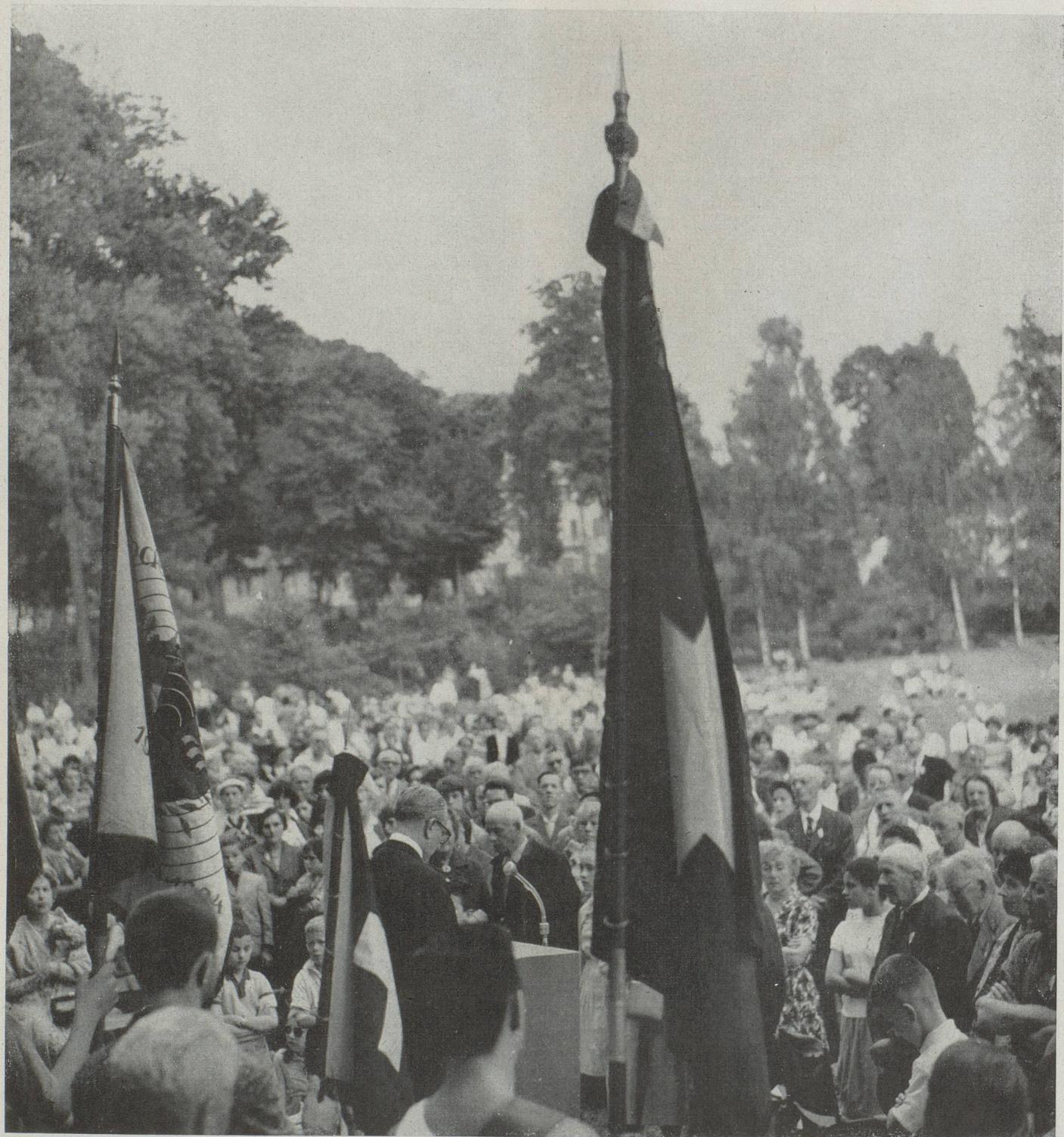
Un futur centenaire ?

Sûrement et de plus, certainement, un bon Vaudois...

Il y a quelques mois, dans son annuaire, la Nouvelle Société Helvétique les passait en revue sous ce titre suggestif : « La montre suisse est-elle à l'heure ? ». Elle



Notre centenaire, plus jeune que jamais, M. Monney, sut apprécier le Fendant de M. Ungemuth et les paroles de félicitations de M. Boillat qui, malgré ses préoccupations, anima la fête par son traditionnel bon entrain



Une assistance nombreuse écouta avec attention le discours de S.E. l'Ambassadeur de Suisse, publié in extenso dans ce numéro.

voulait exprimer par là des préoccupations que l'on sent croître dans notre pays.

Problèmes nationaux. Au cours de l'année écoulée, le Conseil fédéral a subi un changement dont la portée n'a peut-être pas été assez soulignée, mais qui fera probablement date dans l'histoire de nos institutions. Avec l'entrée de deux socialistes dans la plus haute magistrature de notre pays, les trois grands partis politiques partagent dorénavant à égalité la responsabilité du pouvoir exécutif.

Parmi les problèmes que le Conseil fédéral a actuellement à résoudre, un des plus importants sans doute est celui de notre défense. Comme chacun le sait, nos autorités préparent actuellement une nouvelle organisation militaire, sur laquelle les Chambres fédérales seront probablement appelées à se prononcer dans quelques mois. L'évolution, extraordinairement rapide des moyens guerriers, a rendu cette réforme nécessaire. Parmi les socialistes, des opinions différentes se sont opposées et s'opposeront peut-être encore au sujet de la nature de cette réforme. De la discussion, une ligne directrice s'est toutefois déjà dégagée : il ne suffit pas que notre résistance ait un caractère défensif, elle doit aussi prévoir des actions contre-offensives susceptibles de lui donner plus d'efficacité.

Ce projet de réforme témoigne du souci constant de notre pays de maintenir l'organisation, l'équipement, l'armement et l'instruction de ses troupes au niveau le plus élevé. Ce serait faire preuve de naïveté et de négligence, — a dit le chef de notre état-major général —, de croire que nous aurions le temps de le faire lorsqu'un danger se dessinera. Et seul un déscarment total et contrôlé en permanence, qui hélas n'a pas pu encore être réalisé et qui ne semble pas en voie de l'être, permettrait d'éliminer avec certitude les dangers d'une guerre. « Maintenir une défense nationale à la hauteur de sa mission — a écrit un autre de nos officiers généraux — est une œuvre de perfectionnement, d'adaptation constante. Elle requiert un effort qui ne connaît pas de relâche et une énergie qui puisse ses ressources dans une claire compréhension de la situation mondiale et une ferme volonté de maintenir le pays libre. »

Problèmes européens. Depuis quelques années, l'Europe cherche avec une certaine angoisse à réaliser son union. Elle a le sentiment que, dans le monde actuel, dominé par de grands ensembles, elle ne pourrait subsister si elle restait divisée. Elle a cherché donc à resserrer la coopération entre les différents Etats qui la composent. Cette coopération s'est développée dans un certain nombre d'organisations économiques, techniques, scientifiques, politiques et militaires. La Suisse a tenu à apporter sa contribution à toutes celles qui n'avaient pas un caractère politique et militaire.

Cependant, certains pays trouveront que la voie d'une collaboration souple, dans laquelle on était engagé, était trop lente, car le temps pressait. Ils voulaient accélérer le mouvement de cohésion. Ils penseront que, s'ils parviennent à constituer un groupe étroitement lié, celui-ci exercerait une forte attraction sur les autres pays de l'Europe occidentale, qui se joindraient peu à peu à lui. A défaut, ce bloc curait à lui seul une puissance suffisante pour lui permettre de

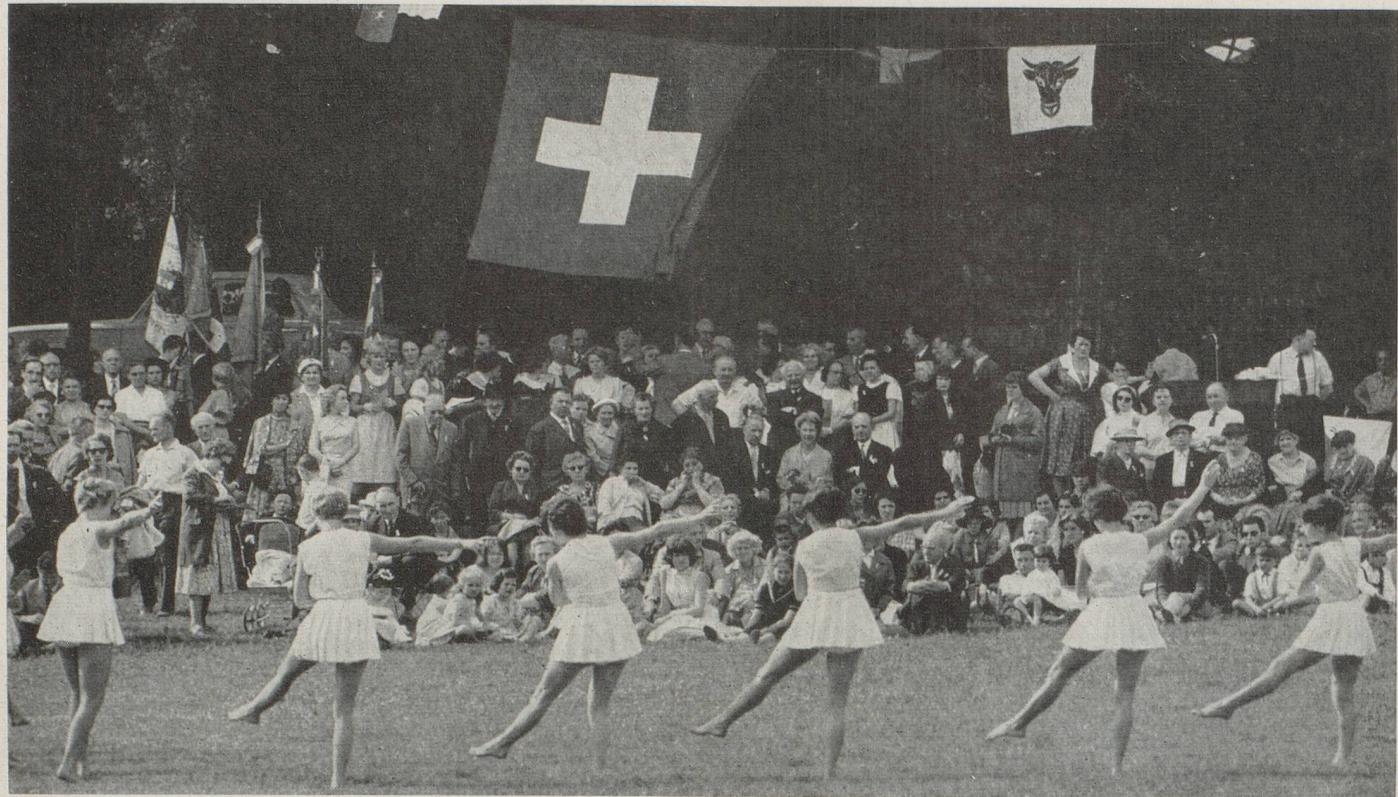
s'imposer. Et c'est ainsi que prit naissance le Marché Commun.

En ce qui concerne la Suisse, il était exclu pour elle de faire partie du Marché Commun, pour des raisons aussi bien économiques que politiques. La structure économique de la Suisse est en effet tout à fait particulière. Notre pays, qui n'a pas de matières premières, doit exporter pour subsister. Exporter est pour nous une nécessité vitale. Et nos exportations ne peuvent être limitées à certains marchés. Elles doivent être universelles. Nous devons exporter dans tous les pays auxquels nous achetons nos matières premières. C'est ainsi que notre économie est devenue probablement l'une des plus internationales du monde. Mais la conséquence de cet état de choses est que, sous peine d'asphyxie, il nous est impossible de nous enfermer dans un système économique entouré d'une barrière douanière supérieure à nos propres droits qui, vous le savez, sont extrêmement bas et doivent le rester si l'on ne veut pas fausser tout le mécanisme de notre économie.

Si vous ajoutez à ces raisons celles qui découlent de notre neutralité, laquelle nous interdit d'adhérer à des groupements politiques, vous comprendrez sans doute qu'il nous ait été impossible de joindre le Marché Commun. Cela n'était nullement par hostilité ou par incompréhension à l'égard d'une tentative à laquelle participent, non seulement des pays voisins et amis, mais encore ceux auxquels nous sommes apparentés le plus étroitement par la culture, par la langue et même par le sang. Nous désirons l'union de l'Europe, autant que les pays du Marché Commun. Là où nos vues divergent, c'est sur les moyens de la réaliser. Alors que les pays du Marché Commun pensent que cette union ne se fera que s'ils cimentent au préalable un bloc solide, sans tenir compte des particularismes des autres pays européens, nous avons, quant à nous, de la peine à admettre que pour faire l'Europe il soit d'abord nécessaire de creuser un fossé entre certains des Etats qui la composent et les autres. Cette division ne s'impose pas, et l'on déplorera certainement son existence au fur et à mesure qu'elle s'accentuera. Nous pensons que l'Europe n'a rien à gagner si les courants traditionnels entre les Six et leurs voisins, dont nos échanges franco-suisses sont un exemple, étaient entravés. Au contraire, selon nous, ils devraient non seulement être maintenus, mais développés.

C'est pourquoi nous avons souhaité avec tant d'ardeur qu'une forme d'association soit trouvée entre le Marché Commun et les pays tiers européens qui, en attendant, se sont groupés dans l'Association européenne de libre-échange. Malheureusement, jusqu'à maintenant, il n'a pas été possible de s'entendre sur cette forme d'association car, en France, on craint qu'elle soit préjudiciable au Marché Commun. Et cette situation est pour nous une source de préoccupations.

Il est vrai que les six pays du Marché Commun et les sept de l'Association de libre-échange se sont récemment mis d'accord pour examiner les courants commerciaux traditionnels entre les deux groupes qui risquent d'être particulièrement affectés par la coexistence de ces groupes. Mais, sur le problème fondamental : celui des rapports entre la Communauté économique euro-



Il y eut de nombreuses productions : celle de nos gracieuses gymnastes fut particulièrement remarquée.



Il n'y a pas de fête suisse sans chant patriotique et la chorale de la Mission catholique, sous la direction de l'abbé Schilliger, nous l'a prouvé.

péenne et l'Association européenne de libre-échange, aucune entente ne semble être en vue.

Et, pourtant, nous ne désespérons pas. Car, somme toute, nous poursuivons les mêmes objectifs. Nous voulons, les uns comme les autres, que l'union de l'Europe se fasse. C'est pourquoi nous sommes convaincus que nos voies finiront par se rejoindre et qu'une entente que nous appelons de nos vœux sera un jour réalisée.

Problèmes mondiaux. Il y a une question brûlante qui nous touche, comme elle touche tous les autres pays sans exception : les relations entre les nations évoluées et prospères, et celles encore misérables et sous-développées. Cette question concerne également la Suisse et les Suisses, car de sa solution dépendra probablement l'avenir de notre continent et, avec lui, de notre civilisation. Le Président de la Confédération, depuis longtemps, ne cesse d'insister sur son importance.

Dans le domaine social, on est peu à peu arrivé à la conception qu'il fallait assurer à toute la population des conditions d'existence honorables. Et, je crois pouvoir dire que, dans notre pays, on y est généralement parvenu.

Eh bien, le problème des relations entre pays développés et pays sous-développés est en quelque sorte du même ordre. Il a seulement une tout autre envergure et soulève des difficultés paraissant insurmontables lorsqu'on considère les moyens modestes dont on dispose pour faire face à des besoins presque illimités.

La première constatation qui s'impose, c'est que pour arriver à un résultat quelconque, la mise en commun de toutes les forces disponibles est indispensable. Nous devons donc travailler avec les autres pays et nous associer aux efforts qui s'accomplissent au sein des grandes organisations internationales. La Confédération le fait depuis longtemps déjà et continuera à le faire.

Mais on souhaite chez nous qu'une aide directe, plus importante que celle donnée jusqu'à maintenant, vienne compléter notre participation à des actions collectives. La Suisse, pays de l'ordre et de la mesure, patrie de Pestalozzi et de la Croix-Rouge, jouit d'un grand prestige auprès de toutes ces jeunes nations qui accèdent à l'indépendance. Celles-ci tournent leurs regards vers nous et attendent beaucoup de nous, plus peut-être que nous sommes en mesure de leur donner. Essayer de ne pas les décevoir, tenter de répondre aux appels qui nous sont adressés, remplir ainsi une mission qui semble nous être dévolue, tel est sans doute le problème le plus important devant lequel les autorités et le peuple suisses se trouvent placés sur le plan mondial.

★ ★ ★

Mes chers compatriotes. Qu'ils aient un caractère national, européen ou mondial, nos problèmes ne pourront être résolus que par nous-mêmes. Que Dieu nous donne la force et l'énergie nécessaires pour y parvenir, comme il les a données à nos pères le 1^{er} août 1291, afin que, toujours,

vive la Suisse.

Pierre MICHELI.



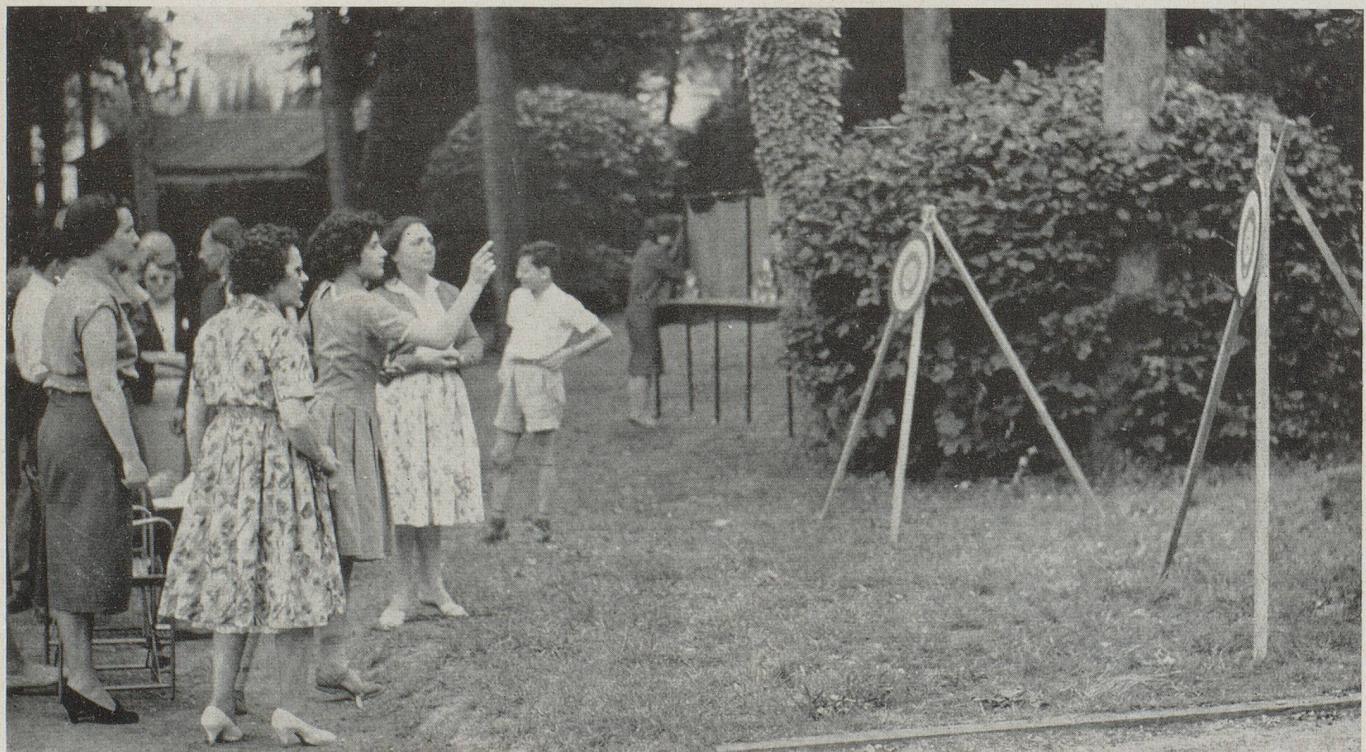
Un peu d'habileté, beaucoup d'adresse... et l'on gagne vite au jeu des palets.



Bravo à nos jeunes Suisses qui sont fières, ce jour-là, de revêtir le costume de leur pays. Voici une ravissante fille de chez nous jouant avec des enfants.



Beaucoup de tireurs, peu d'élus... Mais quel délassement et quelle passion lorsqu'on en a le « virus ».



Le jeu des fléchettes attira jeunes et moins jeunes.

Monsieur l'Ambassadeur,
Madame Micheli,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,
Chers Compatriotes,

Il y a de cela bien des années déjà, lorsque dans l'éditorial d'un grand et sérieux quotidien parisien, sous la signature d'André Siegfried, paraissait la nouvelle à la fois magnifique et combien saisissante pour notre génération, la nouvelle que les Etats avaient convenu de ne plus se faire justice eux-mêmes en ayant recours à la force, de soumettre à l'arbitrage les difficultés qui pourraient se présenter et de s'assister mutuellement en cas de danger.

C'était enfin la Liberté dans la Paix, la Liberté entière retrouvée, car n'est-il pas vrai que dans l'insécurité la Liberté ne peut trouver son plein épanouissement.

Hélas ! cet immense soulagement, cet immense espoir qui en résultait, devait se trouver complètement anéanti par la dernière, la très courte phrase :

« C'était en 1291. »

Oui, chers Compatriotes, André Siegfried, ce grand Français, ce grand citoyen du monde, faisait appel alors à la sagesse des puissances, en rappelant l'Acte historique d'un tout petit peuple, uni lui, malgré toute sa diversité,

« Le Pacte du Rütli ».

« Au nom de Dieu, amen », au commencement,
« Puissent avec l'aide de Dieu, durer à perpétuité

« les engagements de ce Pacte », à sa fin ; le Pacte du Rütli est un acte historique, une manifestation révolutionnaire basés sur la croyance chrétienne.

Nos ancêtres l'ont bien entendu ainsi en jurant sur la Croix du Christ, reprise ensuite comme emblème de notre drapeau, cette Croix qu'ils ont portée sur leur poitrine à Morgarten, à Laupen, à Sempach, à St-Jacques sur la Birse, à Grandson, à Morat, à Dornach, à Calven, à Arbedo, à Giornico, pour défendre le Pacte du Rütli, c'est-à-dire la Liberté collective, la démocratie, la tolérance.

C'est ainsi, scellé par le sang de nos ancêtres, qu'à travers les siècles, le Pacte du Rütli est resté le ciment, le tuteur de nos populations si diverses de langues et de coutumes, de notre coexistence, de notre amour de la Patrie.

Et c'est ainsi, en perpétuant le Pacte du Rütli, qu'est née la Suisse.

En nos temps de confusion et d'incompréhension, où les idéologies s'affrontent, où le monde se divise en blocs de puissance opposés, où l'humanité tremble devant la possibilité d'une nouvelle conflagration et cherche péniblement sa voie, en ces jours troubles pleins d'inquiétudes, les plis du drapeau, issu d'un Pacte vieux de 669 ans, apparaissent à tout homme de bonne volonté, de quelque race ou de quelque pays qu'il soit, comme un refuge, comme une promesse qui finalement se réalisera dans le monde.

Utopie, diront certains, mais, pour Nous, nous y croyons, et cette croyance nous vivifie, nous identifie sur notre poitrine, à l'instar de nos ancêtres, comme porteur de la Croix Blanche.

(Suite et fin page 19).

**A Jouy-en-Josas
la traditionnelle
allocution
de M. F. Meyer**

On joua même aux boules, ce jeu bien de chez nous, puisqu'au Tessin il fait florès.

Reportage Vauthey.



Oh ! je sais combien il est difficile pour nous Suisses qui vivons heureux et en toute liberté en ce pays ami, qu'est la France, dont la maxime Liberté, Egalité, Fraternité s'identifie avec notre idéologie, combien il est difficile pour nous de garder intact et immaculé l'amour au pays de nos pères.

Bien avant nous, ces mêmes problèmes se sont posés déjà à tous ceux que Jéhanne d'Orléac appelait :

« Suisses et Grisons Soldats de France ».

Ne leur ressemblons-nous pas un peu ? Ne ressemblons-nous pas, en ce jour où sur cette terre hospitalière nous chantons la Patrie, à ce Johanne de Salis, ce jeune Grison, officier des régiments suisses de Louis XVI, qui, tout en étant lié par un serment de fidélité, composait sur cette même terre, à Paris, ses plus beaux poèmes de nostalgie de sa terre natale, que chantent aujourd'hui encore, près de deux siècles plus tard, les enfants de toutes les écoles suisses.

O nostalgie ! O doux amour du pays !

Monsieur l'Ambassadeur, excusez, je vous prie, un de vos administrés, de donner, en ce lieu et en cette occasion, si libre cours à sa profession de foi, et permettez-lui de faire sien, en libre traduction, l'admirable mot de Gottfried Keller, mot qui s'adapte si bien à nous Suisses de l'étranger :

« Tu honoreras la Patrie de chacun, mais la Tienne « tu l'aimeras. »

Ainsi soit-il ! »

F. MEYER.

M. COSENDAI

Pneus toutes marques
Neufs - Occasion
Rechapage - Réparations
Equilibrage de roues
131, r. de Rome, Paris, 17^e
Tél. WAG. 46.27
Conditions aux membres
de la Colonie

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Tél. : Elysées 79-16

MIROITERIE
DECORATION
F. MONA
ENCADREMENTS
VITRERIE
38, rue François-1^{er}
Paris-8^e

J'veux l'dis
Comme on m'a dit
Pour la meilleure fondue
de Paris

Rendez-vous chez CHIESA
3, avenue de l'Opéra

CAFE LE FRANÇAIS

Fermé le dimanche.
OPERA 88-20



Conditions aux membres de la colonie
70 à 82, RUE DE LYON-PARIS 12^e
TEL. : DID. 46-85

HORLOGERIE DE GENÈVE
F. LUTHI, horloger diplômé
26, av. Marceau, Paris, 8^e
Montres de Haute Précision
Ely. 57-76
Réparations soignées
Représentant de la
Maison GUBELIN



**UNIVERSAL
GENÈVE**



DOUILARD et FILS FLEURISTES

38, av. de la République
Tél. VOL. 87-98 Paris-11^e

Livrent dans le monde entier par INTERFLORA

" A L'HABITUDE "

CAFÉ - RESTAURANT - TERRASSE

« Le Week-End à la Porte de Paris »

Au Bord de l'eau

Dans un site agréable et tranquille

JEUX DE QUILLES - PING-PONG

PALETTES - BILLARD GOLF

Salles pour toutes Cérémonies - Banquets et Diners d'Affaires

Fondue Suisse et Spécialités « Maison »

chez Paul GRÖBLI

128, r. M^a Leclerc, ST-MAURICE (Seine). Tél. ENT. 20-08
A CHARENTON-ECOLE

Autobus 111 jusqu'à Passerelle de Charentonneau
(Fermé le Mardi)

« MOTUL »

Huiles et Graisses

Automobiles
et Industrielles

47, rue de Paris
BOIGNY (Seine)

Tél. VILLEtte 97-88

ENTREPRISE de PEINTURE

Hector CELIO

200, boulevard Voltaire
PARIS - XI^e

Tél. : ROquette 62-20

•
Devis gratuits

Travail soigné

MACHINE A Ecrire HERMES 8 Standard



PAILLARD S.A.
Droit Steno-Bloc
Droit devant les yeux



FABRICATION
SUISSE

Documentation sans frais

AGENCE EXCLUSIVE POUR LA FRANCE
GASPARD TRUMPY & CIE

12, RUE CRUMARTIN, PARIS-IX^e OPE 30-47